

Remboursement location salle communale

Suite à un évènement familial, une administrée a du annuler la réservation de la Maison des Jeunes. S'agissant d'un cas de force majeure, M. le Maire propose de rembourser les 40 € versés pour les arrhes. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Rémunération "jobs d'été"

M. le Maire propose de verser la même gratification que l'année dernière aux douze stagiaires en poste du 16 au 20 juillet 2018 soit la somme de 180 €/20 h par semaine. Le conseil approuve à l'unanimité.

Demande de subvention du club de judo

M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur le versement d'une subvention pour le club de Judo qui n'en avait pas fait la demande en temps et en heure. Il rappelle que le club de Judo compte 53 adhérents. Le montant proposé est de 500 €. Le conseil approuve à l'unanimité.

Convention de mise à disposition à la carte du garde-champêtre à la commune de Villabon

La commune de Villabon ayant émis le désir d'embaucher notre garde champêtre pour des actions ponctuelles, M. le Maire propose qu'une mise à disposition à la carte par le biais d'une convention entre les deux communes soit établie. Le conseil autorise M. le Maire à signer cette convention.

Convention pour location d'un emplacement pour l'implantation d'équipements techniques

M. le Maire présente un projet de convention entre la société CIRCET, créateur de réseaux télécoms, et la commune pour l'implantation d'une antenne relais orange sur la commune. Il indique, par ailleurs, que cette dernière serait implantée sur le terrain situé entre la future gendarmerie et la future caserne des pompiers. Le conseil approuve à l'unanimité cette implantation et autorise M. le Maire à signer tous documents.